AGAD.
LUD.BAT.
BIBL

Monsieur mon Pere

Cet pour vous passer Mons. le Baron de Blumendal
n'ayant fait tenir icy ~~a la H~~ Haine
Somme d'argent pour le payement du
Carosse que je luy ay fait faire, jay rabbatu
du payant les parties ~~Sur [illegible] a l'un plus a l'autre~~ Reseau
plus ou moins selon que jay pu l'accorder
avec les ouvriers ~~qui ont travaillé au dit~~
le tout
~~Carosse~~ montant ~~en tout~~ a la somme de 121-4.
argent de ~~Hollande~~ France que je prens la
~~Liberté de vous prier~~ Id quelle Somme me faire
par ~~vostre moyen~~ remettre au dit Sieur
de Commandeur
~~Baron~~ de Londres La Liberté Monsieur de
pour ~~vous prier~~ ~~de la me~~ voulois
Vous prier ~~de la me~~ faire payer par
Le S.r Velacq. ou ~~je~~ me manquerai jay de
La reste[illegible] du mesme temps au Frere
de Zuylen. pour vous le rendre conte, attendant
~~le tout de tout mon Coeur~~ voyant que ma femme
~~Monsieur mon Pere~~ vous escrit au plein de
touchant l'estat de la santé de nostre famille
en la quelle vous nous faillez la Fabeur de
vous subscrire je me donneray Seulement Licence
de vous assurer que je suis de tout mon Coeur
Monsieur mon Pere
de joindre mes vœux de particulier a ceux de toute
la famille et vous souhaitter tout sorte de prosperité
et felicité de l'annee ou nous venons d'entrer et qu'a-
vant la fin d'icelle nous puissions avoir le bon Heur
de vous voir de retour en bonne santé ~~et avec bon~~
succes d'une negotiation si penible

© Universiteitsbibliotheek Leiden
Cod. Hug. 34 (Doubleth jr., Philips) fol. 1-2
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6226

Monsieur

Faisant
En payant les parties du Carosse j'ay commandé a
celuy qui fait mes affaires
pour vous donner entière satisfaction de rabattre
sur chacune des parties plus ou moins selon
qu'il me semblera d'accord avec les ouvriers
comme vous pourrez voir par leurs acquits que
je vous renvoye. Le tout montant a la somme
de 101 ℔. que je prie Mons. de Zuylichem
de vous faire rendre par son secretaire, de
sorte Monsieur que il ne reste presentement
que vous repette la priere que je vous ay
faitte cy devant de me faire
plaisir me faire la faveur
que toutes les fois qu'il vous plaira de vous rendre
quelque service par deça personne ne le
fera avec plus de passion que
Monsieur

Votre

D. 101. gl. Betaelt aen Broer van Zuylichem
gedaen den 22. Februarij 1654.

A Paris le 14e. Feb. 1663. — 1 2113. 8

Monsieur a trois ou quattre jours de veüe vous payerez par cette nostre premiere de change dans la Haÿe a Mons. Doublet de St. Annetant La Somme de deux mille Cent trieze florins argent Courant d'Hollande pour valeur receüe de Mons. de Blommendall, et le passer a conte suivant l'advis de vostre affet. Serviteurs

Pierre et Nicolas Formont

AGAD. LUGD. BAT. BIBL.

A Monsieur
M. Abraham Poniche
Marchand a Amsterdam
Domicilié chez Mr. Jaquet
Titere Marchand
a La Haÿe.

D'ze 2113. gl. Ltr ons wisselbrief d. hoofdgeldboeken
Abr. Poniche door Jaquet Titere afgetrek
d. 22. Decembr 1663.

2113.
180
2293

Dr. 101. gl. Edelen die ick op de Rekeninge afgedaen
Edel, op den post verrekt in Heeren van Blommendal Le
vrijdinck, Comt ick in gelde als Broder van Zwollen
gedaen den 12e. Feb. 1664.

© Universiteitsbibliotheek Leiden
Cod. Hug. 34 (Doubleth jr., Philips) fol. 1-2
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6226

© Universiteitsbibliotheek Leiden
Cod. Hug. 34 (Doubleth jr., Philips) fol. 1-2
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6226